

URBANISME

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Madame SOAVE SEPULCHRE Betulla demeurant Rue du Blanc Try 27 à 1301 Bierges.

Le terrain concerné est situé Rue du Blanc Try, 27 à 1301 Bierges et cadastré division 3, section C n°110D.

Le projet consiste en la régularisation de la construction d'un poolhouse, d'un hangar et d'un atelier, et présente les caractéristiques suivantes :

- Poolhouse, d'une emprise au sol de 41 m² ; caractère architectural en continuité avec l'habitation ; revêtements de façades en briques de ton rouge nuancé, menuiseries extérieures de ton blanc et toiture à double versant en tuiles de ton orangé ;
- Hangar, d'une emprise au sol de 66 m² ; avec revêtement de façades en bardage bois de ton naturel ;
- Atelier, d'une emprise au sol de 41 m² ;

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article D.IV.40 du Code du Développement Territorial : les demandes impliquant une ou plusieurs dérogations au plan de secteur ou aux normes du guide régional.

Le projet se trouve en zone agricole ; le demandeur n'est pas agriculteur ; les actes et travaux ne visent pas des activités liées à l'agriculture ; la demande est donc en dérogation au Plan de secteur.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service de l'Urbanisme (personne de contact : Laurence Hudon), téléphone : 010/230.371 du mardi au vendredi de 09h00 à 12h00.

Le dossier peut également être consulté durant la période d'enquête au Service urbanisme (Place des Carmes, 8, au 1^{er} étage, à 1300 Wavre) :

- Les mardis, mercredis et vendredis ouvrables de 09 h00 à 12 h 00 (sur rendez-vous),
- Le mardi 9 juin 2026 de 16 h 00 à 20 h 00 (sur rendez-vous).

Le rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès du Service urbanisme, téléphone : 010/230.371, mail : permisurbanisme@wavre.be. À défaut, pour les consultations jusqu'à 20 heures, la permanence pourrait être supprimée.

L'enquête publique est ouverte le 1er juin 2026 et clôturée le 15 juin 2026.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Place de l'Hôtel de Ville, 1 à 1300 Wavre,
- par courrier électronique à l'adresse suivante : permisurbanisme@wavre.be

L'enveloppe ou le courrier électronique portera la mention : enquête publique n° 26/082.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 15 juin 2026 à 11h, au Service urbanisme.

A Wavre, le 21 mai 2026